

BULLETIN



de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne

B.P. 180 - 51009 Châlons-en-Champagne Cedex

Tél : 03 26 66 39 97 (répondeur)

C.C.P. Châlons 390-58 E

Permanences le vendredi de 14h30 à 16h30 au siège de la Société :

13, rue Pasteur à Châlons-en-Champagne

Courriel : academie.chalons@free.fr – Site web : <http://academie.chalons.free.fr>

N°37

Mars 2013



Tonnellerie Mécanique MARTIN & C^{ie} à Châlons-sur-Marne
Machines Outils

NOS RENDEZ-VOUS

✓ **Samedi 6 avril 2013 – salle de Malte , 7 rue du Lycée à Châlons – 14h30**

Anne RIBEYRE

Formation et évolution des marais de Saint-Gond pendant le Quaternaire.

Sylvette GUILBERT

Châlons, ville drapante (XIIème-XVème s.).

✓ **Samedi 4 mai 2013 – salle de Malte , 7 rue du Lycée à Châlons – 14h30**

Hubert GUERIN

Drouet, greffier châlonnais, premier descripteur de la géologie du Mont Bernon.

Christian VANDENBOSSCHE La famille Martin, industriels à Châlons-en-Champagne.

✓ **Samedi 15 juin 2013**

Sortie annuelle à Meaux (le programme détaillé et la fiche d'inscription sont joints au présent bulletin).

DECES DE GEORGES CLAUSE ET DE CHRISTIANE WOLFF

Nous avons à déplorer le décès, coup sur coup, de deux membres qui nous sont très chers, en la personne de Georges Clause et de Christiane Wolff.

✓ Georges CLAUSE demeurera une grande figure de la SACSAM. Membre de notre société depuis le 5 avril 1951, il devint membre titulaire le 24 avril 1952 (il a alors fréquemment représenté la SACSAM dans les Congrès des Sociétés savantes de France), vice-secrétaire le 24 février 1955, président à deux reprises, du 25 octobre 1962 au 17 décembre 1964, puis du 13 octobre 1976 au 11 octobre 1978.

A travers ses 56 communications qui s'échelonnèrent de 1952 à 2004, Georges Clause nous a fait découvrir la vie châlonnaise et la vie argonnaise, particulièrement celle du 19^{ème} siècle qu'il connaissait si bien. Lors de nos sorties annuelles, il nous a guidés 10 fois dans des conférences-visites riches et vivantes, et il a enrichi les publications de la SACSAM de 38 articles qui, mis bout à bout, représentent 1183 pages... Ces chiffres



éloquents disent assez ce que la SACSAM lui doit sur ces cinquante dernières années.

C'était aussi un professeur passionné par son métier, et qui a formé des générations de jeunes, au lycée de Châlons, puis à la faculté de Reims, et un citoyen engagé dans la vie de sa commune, dont il fut conseiller municipal. C'était enfin une personnalité profondément humaniste dans tous les aspects positifs de cette expression.

Georges Clause restera dans nos mémoires.

✓ Mlle Christiane WOLFF était originaire de La Chaussée-sur-Marne, commune dont elle connaissait parfaitement l'histoire. Membre de notre société depuis le 23 décembre

1971, elle était une auditrice discrète, mais assidue, de nos séances. Elle fut aussi, deux fois, conférencière. Le 23 mars 1972, elle nous entretint sur Rome, ville éternelle, vue sous ses différents aspects. Et le 7 février 1973, elle revint sur l'histoire de cette ville qu'elle aimait particulièrement à travers une deuxième conférence, cette fois sur Rome en tant que ville chrétienne à travers ses principaux monuments.

Férue d'histoire locale et voulant la transmettre, elle a animé plusieurs années de suite une émission sur Radio-L'Epine, "*La Malle aux trésors*". Elle y développait des anecdotes et des réflexions à partir de ses connaissances et de ses souvenirs.

Une journée l'avait particulièrement marquée, celle des bombardements alliés lors de la Libération de notre région. Elle nous avait fait partager, lors d'une communication de M. Chabaud, ses souvenirs personnels sur cette nuit de guerre.

La SACSAM présente ses condoléances à leurs familles et à leurs proches.

GRAND DESTOCKAGE

Jusqu'au 31 décembre 2013, les volumes des années 1993, 1994, 1995, 1996 et 1997 seront exceptionnellement cédés à 5 euros (+ frais de port éventuels) au lieu de 25 Euros. Profitez-en !

NUMERISATION DE NOS VOLUMES ANCIENS PAR LA BNF

Dans une démarche de sauvegarde et de mise à disposition sur Internet des fonds des Sociétés savantes, la BnF nous a contacté pour contractualiser la numérisation de nos volumes anciens.

Un contrat a été rédigé et signé portant sur les volumes anciens antérieurs à 1972.

Nous lançons un appel à tous les auteurs concernés afin qu'ils nous donnent leur accord pour la numérisation et la mise sur Internet de leurs articles.

Sans remarque particulière des auteurs avant le 30 juin 2013, nous estimerons qu'ils donnent leur accord.

Les auteurs concernés voudront bien retourner au secrétariat de la Société le formulaire ci-dessous :

Je soussigné, , ayant publié l'article intitulé
"....."

dans les Mémoires de la SACSAM, n°, année, pages à

- ☐ donne mon accord pour que l'article mentionné ci-dessus soit numérisé et répertorié dans la base informatique de la BnF.
autorise de même la numérisation des illustrations liées à cet article, qu'elles soient de ma main ou d'autres modes de production.
- ☐ refuse que l'article mentionné ci-dessus soit numérisé et répertorié dans la base informatique de la BnF.

Fait à le

Pour servir et valoir ce que de droit

(Lu et approuvé + signature)

ASSEMBLEE GENERALE DU 12 JANVIER 2013

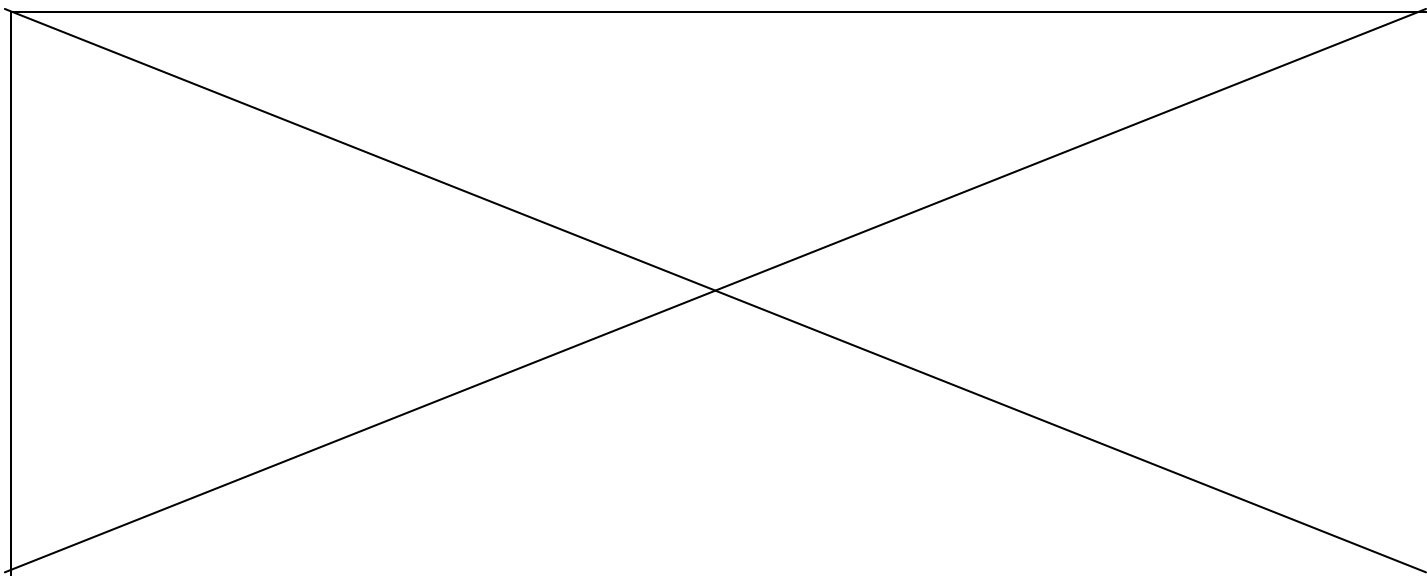
Rapport moral de notre président, Michel Chossenot, lors de notre Assemblée Générale du 12 janvier 2013 :

Notre association se porte bien avec 343 adhérents et une situation financière favorable. Je rappelle que notre association est la plus ancienne du département, fondée en 1798, et peut-être de la région avec la société académique de l'Aube fondée la même année. Elle est la seule du département à publier un volume annuel de 350 à 400 pages qui paraît en mai-juin de chaque année. Croyez bien que c'est une performance. De grandes revues nationales ne font pas aussi bien et de loin.

Depuis quelques années nous avons diversifié nos activités : en plus des séances mensuelles avec deux intervenants pour chacune, de la sortie du mois de juin et du volume annuel nous avons ouvert une permanence le vendredi après-midi qui fonctionne tout au long de l'année, participé aux salons du livre à La Chappe, Mareuil-sur-Ay, à Châlons (ventes de la BMVR et des Amis du Musée), contribué aux Journées du Patrimoine avec deux expositions d'artistes châlonnais, Maurice Rondeau et Raoul Sourin et participé également au financement de l'ouvrage de Michel Bur sur le château de Vanault-le-Châtel en cours de publication.

Pour réaliser ces activités, en dehors de nos forces propres, nous avons été aidés par la Municipalité châlonnaise (je salue ici le Maire, Bruno Bourg-Broc, ici présent) qui a effectué la rénovation totale des deux salles de notre siège social et nous offre gratuitement une salle pour nos réunions, ici à la salle de Malte. Nos remerciements vont également au Conseil général pour sa subvention de 1500 euros qui, malheureusement, ne sera pas renouvelée à l'avenir à cause des restrictions budgétaires.

Ces activités reposent essentiellement sur le bureau, c'est-à-dire le secrétaire, la trésorière et leurs adjoints, le responsable de la publication et celui des échanges entre Sociétés. Je les remercie chaleureusement en votre nom pour leur action continue tout au long de l'année y compris pendant les grandes vacances. Dominique Tronquoy, notre secrétaire, en est la cheville ouvrière assurant la gestion courante : le courrier, les e-mails, la préparation des réunions, les affiches, les comptes rendus, et depuis cette année la mise en forme du volume annuel... C'est une très lourde tâche qu'il assume avec compétence et efficacité.



Monique Chamelat et Nicole Riboulot ont assuré la gestion financière. C'est également une lourde charge, car gérer une association de 350 personnes environ implique de suivre régulièrement ses finances, cotisations, les mouvements du compte postal, les envois aux adhérents.... Malheureusement Monique Chamelat est décédée à l'automne dernier ; nous avons adressé nos condoléances à sa famille. Le logiciel financier de gestion a posé beaucoup de problèmes qui n'ont été résolus que récemment grâce à Suzanne Décorne et Dominique Tronquoy. Nous lançons un appel pour trouver un(e) nouveau trésorier(e). Nicole Riboulot a été tout au long de l'année notre aiguillon permanent poussant toujours à améliorer le fonctionnement de notre société.

Sylvain Mikus assure l'édition régulière des trois numéros de 12 pages de notre Bulletin qui contient des annonces " administratives ", mais aussi et surtout des articles inédits de différents auteurs sur des personnages, des monuments... référencés scientifiquement, véritable complément à notre volume d'*Etudes Marnaises*. Merci également à Christine Abelé qui gère notre site internet qui contient l'essentiel des informations concernant notre Société.

Le volume d'*Etudes Marnaises* paraît régulièrement chaque année en mai-juin ; Jackie Lusse en est notre responsable, il assure la liaison avec les auteurs et avec l'imprimeur. Celui de cette année comportera une bonne douzaine d'articles très divers, comptera plus de 400 pages avec de nombreuses illustrations en couleur dont une bonne partie sera consacrée à des tableaux de Raoul Sourin ; merci à Guy Sourin, son fils, qui nous a autorisés à les reproduire. Un merci également aux auteurs de communications et d'articles.

Ces volumes sont en grande partie distribués aux adhérents par des porteurs bénévoles ; qu'ils soient aussi chaleureusement remerciés car les frais postaux sont élevés et ils nous permettent ainsi d'économiser entre 1200 et 1300 euros chaque année.

Nous recevons des volumes provenant d'échanges avec plus de 40 sociétés correspondantes ou de dons ; Hubert Guérin en assure la gestion : suivi des échanges, rangement, prêts ; c'est une nouvelle fonction.

Je remercie également les intervenants à nos séances et les auteurs des textes de notre volume.

Nous avons reçu, en vrac, le stock des publications de Germaine Maillet et de son *Bulletin du Comité du Folklore Champenois* ; Suzanne Décorne, aidée par Monique Drémont et Robert Herbinet, en ont assuré le classement, le rangement et la rédaction d'un catalogue par sujets, lieux... et cela n'a pas été une mince affaire.

M^e Jonquet nous a aidés à animer la séance du samedi 27 octobre pour la réunion des associations patrimoniales et culturelles au Conseil général.

Cette énumération un peu longue nous permet de vous montrer une partie de l'envers du décor : une association de 350 membres nécessite une bonne organisation, une bonne équipe et une bonne entente.

Pour terminer, ce que l'on peut souhaiter au seuil de cette nouvelle année : que chacun recrute un nouveau membre, que l'on améliore notre communication avec les médias pour l'extérieur et également par notre site internet.

SACSAM - Evolution des adhésions au cours de l'année civile 2012

Compte d'exploitation au 31 décembre 2012

CHARGES		en euros	PRODUITS	
Frais pour voyage	2 050,00		Ventes par abonnement	1 443,00
Fournitures entretien	1 264,45		Voyage Saint-Mihiel	2 226,00
Fournitures administratives	1 122,08		Ventes au numéro	4 820,50
Logiciels et maintenance	331,78		Cotisations 2011	289,00
Assurances	535,29		Cotisations 2012	11 803,00
Abonnements	15,00		Produits financiers 2011	1 130,48
Publications	9 073,94		Subvention	1 500,00
Frais postaux	70,56			
Téléphone	388,94			
Affranchissements	1 642,04			
Services bancaires	85,58			
Amortissements	800,14			
Total CHARGES	17 379,80			
EXCEDENT	5 832,18			
	23 211,98	TOTAUX		23 211,98

Bilan au 31 décembre 2012

ACTIF		en euros	PASSIF	
Mobilier, matériel	2 362,59		Report à nouveau	57 681,79
Amortissements	- 2 362,59		Produits perçus d'avance	799,00
Valeur résiduelle	0		(cotisations 2013)	
Banque	1 152,17			
Compte sur livret	63 160,80			
			RESULTAT	5 832,18
	64 312,97	TOTAUX		64 312,97

COTISATION 2013 – RAPPEL

**LA COTISATION ANNUELLE 2013 EST FIXEE A 37 EUROS
POUR FACILITER LE TRAVAIL DE TRESORERIE, MERCI AUX
PERSONNES QUI NE SE SERAIENT PAS ENCORE ACQUITEES DE
LEUR COTISATION DE BIEN VOULOIR LE FAIRE RAPIDEMENT.**

NOUVELLES PARUTIONS



Un dévédérom sur la Résistance dans la Marne est sorti fin janvier dans la collection “ histoire en mémoire ” éditée par le CRDP de Champagne-Ardenne. Plusieurs membres de notre société ont contribué à cette réalisation, dont Hervé Chabaud et Elisabeth Yverneau.

Notre collègue Dominique Delacourt vient de publier un livre intitulé “ Auve, un village champenois raconté par un paysan ”, fruit de huit ans de travail. Cet ouvrage de 292 pages est vendu au prix de 28 Euros dans la plupart des librairies du département, à l'office du tourisme de Sainte-Ménéhould, à la bouquinerie de Hans et au bureau de l'association champenoise de coopération inter-régionale, complexe du Mont-Bernard à Châlons.

AMIS DE LA CATHEDRALE DE CHALONS

L'association a fait paraître, en décembre 2012, son bulletin n°4 (52 pages). A la suite de l'Assemblée générale de février 2013, son bureau a été modifié comme suit : Sylvain Mikus (président), Alain Villes et Jean-Baptiste Renault (vice-présidents), Marie-Joseph Journet et Catherine Cailloux (secrétaires), Jacques Wersinger (trésorier), Hélène Dubarry de Lasalle (trésorière-adjointe).

Les 6 et 7 avril, l'Assemblée générale de la FASAC (Fédération des Associations et Sociétés d'Amis de Cathédrales) se tiendra à Châlons. La prochaine Nuit des cathédrales aura lieu le samedi 11 mai 2013 de 18h à minuit.

Louis Paris (1802 – 1884)

par Francis Leroy

Né le 26 thermidor an X à Epernay, selon le calendrier révolutionnaire encore en vigueur, soit en 1802, comme Victor Hugo, mais le 14 août, Charles, Louis est issu d'une famille d'hommes de loi. Son père, Jean-Charles Louis, qui a fait ses études chez les Oratoriens de Soissons, avec pour condisciples spécialement Saint-Just et le général Foy, débute dans l'Intendance de la Marne, se marie en 1793 avec Marie-Joséphine Colin, dont le père est notaire, devient Commissaire du Directoire de la Marne puis avoué près le Tribunal civil d'Epernay (an VIII). Il se tourne ensuite vers le notariat, puisqu'en l'an XI il devient notaire à Louvois et enfin réunit

son étude avec celle de son beau-père pour former une nouvelle étude à Avenay.

De plus, son grand-oncle paternel, après avoir exercé la fonction de secrétaire du district d'Epernay - son nom apparaît dans la relation de l'arrestation de Cazotte - était devenu, en 1802, Commissaire du Gouvernement à Epernay...

Louis, avec son frère aîné de deux ans, Paulin (qui deviendra membre de l'Institut et décèdera en 1881), fit ses études dans une petite pension privée de Pierry (la commune de Cazotte !), selon certains, qui ajoutent que leur professeur fut le dernier génovéfain d'Hautvillers (?), d'autres que ce fût à l'Ancien Collège d'Epernay, dirigé par le

frère du jésuite Loriquet (la maison natale étant d'ailleurs voisine) jusqu'en 1814, et les poursuit au Collège de Reims, sous la direction de Gérusez, professeur d'histoire.

Il dirigea ensuite quelques temps une librairie à Paris, dans le quartier du Palais-Royal. Mais quand une branche familiale s'installa en Russie, pour y faire affaires, Louis Paris prendra le même chemin deux ans plus tard, en 1828, devenant précepteur du prince Ouroussof. Il semble ensuite que son libéralisme d'époque ait déplu aux autorités, ce qui le fit éloigner à Pétersbourg, en 1832, puis embarquer dans un port de la Baltique. Mais son navire ayant fait naufrage, Louis Paris se réfugia à Mémel où il donna des cours pendant plusieurs mois, afin d'assurer son existence.

De retour en France, il publia dans la collection "La Bibliothèque populaire", un *Précis de l'histoire de Russie* puis, en 1834, une traduction de la *Chronique de Nestor*, l'un des plus anciens textes russes d'un moine de Kiev. De retour à Reims, après avoir abandonné la librairie, il fut nommé bibliothécaire adjoint de la ville, le titulaire en chef étant alors Siret (1835).

Un an plus tard, il publie une revue : *Reims pittoresque ancien et moderne*, s'entourant de collaborateurs locaux de renom : Henry-Fleury, Dubourg-Maldan (directeur de l'Ecole de Médecine) et Lacotte-Joltrois.

En 1837, il publie chez Techener à Paris : *La chronique de Rains*, manuscrit du XIII^e siècle conservé à la Bibliothèque nationale. Dans sa lettre-préface au maire de Reims, Louis Paris indique que cet ouvrage complète les histoires de la ville qui l'ont précédé. Cette publication sera suivie d'une autre chronique : *La Chronique de Champagne*, revue mensuelle qui représentera 4 volumes. Il collaborera en outre à une autre revue locale : *Le Journal de Reims*.

Le 7 novembre 1838, il remplace Siret à la tête de la Bibliothèque municipale et poursuit la publication d'ouvrages (dont les mémoires de l'abbé Maucroix, contemporain de Jean de La Fontaine).

Un an après, le 15 juillet, il se marie avec une dessinatrice de talent, Louise Caroline Neuville, dont il aura plusieurs filles.



Il participe à la fondation de l'Académie Nationale de Reims, constituée à la fin de l'année 1841, sous la présidence du cardinal Gousset. La première séance se déroulera le 4 mai 1843 en la grande salle de l'archevêché, avec la présence des fondateurs, parmi lesquels on peut citer Sutaine, Saubinet, Herbé, le docteur Landouzy ...

Il publie le catalogue de la bibliothèque avec le concours de Dubourg-Maldan et Eugène Courmeaux, qui fut son adjoint, puis en format Cazin : *Durocort* du chanoine Lacourt et un ouvrage tout à fait personnel, *Remensiana*. Il s'occupe, de même, des archives et crée le Musée en 1845, dont les nouvelles salles sont inaugurées cette année-là ainsi que le congrès archéologique, tenu pour l'occasion.

Chevalier de la Légion d'Honneur en 1846, il démissionne de ses fonctions, à la suite de cabales dont la jalousie n'est pas absente – il publiera d'ailleurs un *Questionnaire ou appel aux honnêtes gens de tous les partis*, plaidoyer pour une moralisation des pratiques politiques – et se transfère à Paris. Il devient alors bibliothécaire au sein du ministère de l'Agriculture et du Commerce pour un an puis professeur d'histoire et de littérature à l'Ecole polonaise.

En 1850, l'Académie de Reims couronne son manuscrit sur les chapelles et autels de la cathédrale, qui demeurera pourtant inédit dans les archives de la société.

Il poursuit ses publications, dont le fameux évangéliste slave dit encore *Traité du sacre*, en fac-similé par les soins de l'Imprimerie nationale, auquel s'ajoute la fameuse *Revue historique* qu'il animera de 1855 à 1875, voire 1876 ! En juillet 1875, il s'installe dans une petite maison à Avenay, demeure des anciens chanoines, faisant face au portail dit de saint Trésain. C'est aussi à cette date qu'il accepte de devenir bibliothécaire de la ville d'Epernay, sur la sollicitation du maire d'Epernay, Eugène Blandin, qui avait porté son choix sur le vieil érudit pour succéder à Delettre, démissionnaire, écartant ainsi un professeur de langues vivantes en Angleterre et un archiviste-commandant du Génie. Louis Paris, aidé par Brion, son adjoint qui lui succèdera d'ailleurs, parviendra à dresser le catalogue raisonné des fonds, qui paraîtra chez l'imprimeur-éditeur Bonnedame en 3 volumes, en 1883, 1884 et 1888. Entre temps, il aura fait paraître, en 2 volumes, *l'histoire de l'abbaye d'Avenay*, remarquable travail d'érudition et peut-être son maître-livre. D'ailleurs un critique avait écrit à son sujet : *"Ces deux grandes affections qui remplissaient le coeur du vieillard pour son pays natal et le berceau de ses ancêtres occupèrent les derniers loisirs de sa plume si féconde"*. Sauf que Louis Paris dût encore éprouver de l'amertume lorsqu'il fut "remercié" en 1884 !

Quelques années plus tard, il s'éteint à son domicile, le 4 septembre 1887, laissant autour de lui des regrets profonds, mais pas

seulement. Tausserat, un de ses biographes, évoquant les déboires qu'il connut au cours de sa carrière, écrit à ce propos : *"Le coeur timide et bon du savant s'est tu mais nous sommes persuadés qu'il en a beaucoup souffert !"*

Il faut ajouter que Louis Paris avait perdu sa première femme le 5 mars 1858, après le décès, un an plus tôt, d'une de ses filles. Remarié le 17 décembre 1860 avec Céline Tison, il perdra encore une autre fille en 1867 !

Il est inhumé dans la sépulture familiale.

Pol Neveux, inspecteur des Bibliothèques et brillant académicien Goncourt, dira à son propos, en inaugurant la Bibliothèque d'Epernay, à l'emplacement de l'Ancien collège même, le 22 février 1931 : *"En lui, aucun des traits dont les caricaturistes balzacien se sont plu à charger l'évadé du siècle, le chercheur élimé et distrait... Pittoresque et turbulent, il mène une existence vagabonde jusqu'à son hiver où ses concitoyens d'Epernay lui offrent, comme suprême hâvre, la direction de leur dépôt"*. On connaît la fin.

Références bibliographiques :

- Alexandre Tausserat : Notice biographique sur Louis Paris - L. Frémont, Arcis-sur-Aube, 1887.
- Henri Jadart a rédigé des notices biographiques sur Louis Paris dans la *Revue de Champagne et Brie*, le *Courrier de la Champagne* et les *Travaux de l'Académie Nationale de Reims*. Il a également signé une quatrième notice, tirée sous la forme d'un opuscule, à petit nombre, à l'Imprimerie Coopérative (Monce dir.).
- *Arch. mun. d'Epernay*, séries E (arrêtés municipaux), R (Bibliothèque d'Epernay) et K (personnel communal).

A PROPOS DE LA " FUIITE A VARENNES "

Ce certificat a été trouvé par Marie-Céline Damagnez parmi les minutes de Maître Simon, notaire à Sainte-Menehould (4E 13231) :

Nous soussignés Gardes Nationaux, tant officiers, sous-officiers que soldats du bourg de Suippes,

Département de la Marne, compagnie du centre du bataillon dudit bourg, par le Sr. Claude-Nicolas Aubert l'un de leurs lieutenants, certifient s'être rendus à Châlons sur Marne le 23 juin 1791, d'après l'ordre qui a été donné à cette compagnie par le colonel commandant ledit bourg.

Qu'étant sur la place de la ville de Châlons, ladite compagnie reçut l'ordre de se rendre à l'hôtel de l'intendance de Champagne, sise au même lieu, pour se réunir aux compagnies de Gardes Nationaux de cette ville, afin de maintenir l'ordre et y faire respecter leurs Majestés Louis XVI, roi de France, accompagné de la Reine Marie-Antoinette archiduchesse d'Autriche, de Madame sœur du Roi, de Monseigneur le Dauphin et de Madame, actuellement Duchesse

d'Angoulême, qui étaient descendus à cet hôtel.

Que le sieur Aubert, dans cette circonstance difficile, a exécuté ces ordres avec zèle, courage et fermeté, et a couru personnellement les plus grands dangers pour sauver les jours de leurs Majestés et de leur famille, qui étaient menacés par un parti de furieux.

En foi de quoi nous avons signé le présent pour lui servir et valoir ce que de droit.

A Suippes, le 16 février 1822

LES CAFES CONCERTS A CHALONS-EN-CHAMPAGNE PENDANT LA BELLE-EPOQUE (1870-1914)

(2^{ème} partie)

par Sylvain Mikus

2- Réflexions sur l'évolution du nombre des cafés-concerts.

Comment se répartissent dans le temps les créations de cafés-concerts ? Peut-on déceler une mode, un déclin ? Nous allons essayer de le savoir.

Au vu des informations rassemblées précédemment, il semblerait que deux cafés-concerts aient été ouverts en 1878, un en 1883 et en 1885, quatre en 1886, deux en 1887, et un pour les années 1888, 1900, 1912 et 1914.

Tous ces chiffres sont basés sur le simple comptage des premières autorisations accordées dans chaque établissement. En tout, ce sont donc quatorze cafés où le début des concerts est datable. Neuf sont créés dans la décennie 1880.

Mais il y a aussi, comme on l'a vu, des cafés-concerts sur lesquels nous n'avons conservé aucune autorisation, et nous sommes obligés, pour dater le début de leur activité, d'avoir recours, par défaut, à la première mention qui a pu en être trouvée. Six établissements sont dans ce cas. Pour un autre, nous avons conservé une demande, mais aucune autorisation.

Il y a plus gênant : nous connaissons, certes, la plupart des dates d'ouvertures, car il faut une autorisation officielle. Mais dans la mesure où il n'y a pas d'autorisation à demander pour cesser les concerts, la date d'arrêt des activités ne nous est jamais connue. La fréquence des concerts (sont-ils quotidiens, hebdomadaires, mensuels ?) n'est elle-même pas toujours précisée. Si une nouvelle autorisation est délivrée à chaque changement de

propriétaire, cela veut-il dire qu'il y avait des concerts réguliers ? Pas forcément, dans la mesure où l'autorisation n'implique aucune obligation pour le tenancier : il peut donner concert, s'il veut, à condition de se conformer au règlement de police, mais voilà tout. Dans de telles conditions, comment établir une évolution du nombre des cafés-concerts actifs année par année ? Tout ce que nous savons de source sûre, c'est qu'en 1908, le café-concert des Variétés était le seul établissement de ce genre en activité à Châlons¹, ce qui montre qu'en dépit des nombreuses demandes d'ouvertures, le nombre des cafés-concerts coexistant dans la ville n'a pas dû être bien important.

Si tous les chiffres désirables ne peuvent pas être aisément établis, peut-être est-il possible de restituer une évaluation qualitative en analysant les conséquences de la multiplication des cafés-concerts sur les autres spectacles de la ville. Le succès des cafés-concerts châlonnais semble tel en effet que le théâtre municipal en subit les conséquences. C'est donc dans les archives du théâtre qu'on trouvera une sorte d'empreinte en négatif de l'activité des cafés-concerts.

3- Les cafés-concerts font du tort au théâtre municipal.

L'augmentation du traditionnel "droit des pauvres", dû au bureau de bienfaisance, sur les représentations de café-concert par délibération du

¹ Arch. dép. Marne, 82 M 37, lettre du préfet au président du Conseil, ministre de l'Intérieur, 4 février 1908.

conseil municipal du 21 septembre 1885 trouve en effet son origine dans la volonté de la municipalité de pénaliser les établissements qui font concurrence aux spectacles lyriques du théâtre municipal. En même temps, une augmentation de la subvention annuelle consacrée au théâtre est votée ². Le Commissaire de police dépeint une situation quelque peu critique : en 1886, selon lui, le théâtre n'était plus " fréquenté que par quelques familles bourgeoises " ³. La remarque montre que le café-concert était parvenu à happer les classes populaires : spectacle mieux adapté à leurs goûts mais aussi moins onéreux et laissant toute sa liberté à l'auditeur. Relevons la date au passage : 1886. Quatre cafés-concerts, rappelons-nous, ont été créés cette année-là, le maximum atteint pour toute la période.

En 1892, Jean Roche remarque que, depuis qu'il a pris la direction des théâtres de Châlons, Epernay et Vitry, les cafés-concerts sont de plus en plus nombreux, ceci se traduisant par une chute de la fréquentation du théâtre, de sorte que les subventions municipales pour maintenir des troupes sédentaires ont dû sans cesse être réévaluées ⁴.

La situation se dégradant, le conseil municipal a été amené à envisager dans sa séance du 27 octobre 1893, et à la suite d'une plainte de la commission du théâtre, la suppression des représentations des cafés-concerts le jeudi soir, afin de ne plus faire concurrence aux soirées théâtrales du même jour ⁵. Henri Merfelt, tenancier d'un café-concert, défend ses droits en déclarant au maire, le 11 novembre, que la situation du théâtre était plus avantageuse qu'il y paraissait, grâce à sa subvention annuelle et à un droit des pauvres modeste (20 fr. sur une recette qui pouvait atteindre 1200 fr.) ⁶. En conséquence de quoi le conseil municipal préféra se rétracter et maintenir l'ouverture des cafés-concerts le jeudi ⁷, et cette anecdote tendrait peut-être à prouver qu'il y a eu exagération sur ce point.

II- Une typologie des concerts.

Nous avons relevé, au cours de notre travail de dépouillement, des types très distincts parmi les programmes conservés. Nous proposons d'en effectuer ici un classement.

Mettons d'abord à part les cafés-concerts sur lesquels nous n'avons trouvé aucun programme : les cafés de la Paix, du Soleil, du Midi, Erard, Laurency, et la brasserie alsacienne. Les autres seront présentés en commençant du concert le plus élaboré pour aller vers les prestations les plus rudimentaires.

1- Les concerts avec orchestre.

Le concert le plus prestigieux, le plus distingué, est l'audition symphonique. On en trouve une trace fugace dès 1891, avec la " petite symphonie champêtre ", dirigée par le sous-directeur de la société Philharmonique de Châlons, Victor Chenu, qui semble s'être produite seulement cette année-là, chez Paul Pfender, brasserie de l'Etoile, au Petit-Fagnières ⁸. Il faut cependant attendre le tournant du 20^{ème} siècle pour voir se développer les orchestres dans les cafés-concerts châlonnais, preuve certaine d'une relative opulence.

Il semble que, depuis 1901, le grand café de la Bourse donnait chaque dimanches et fêtes des apéritifs-concerts et des auditions symphoniques ⁹. Le chef d'orchestre était Alfred Azémard, lauréat de l'Ecole de Musique Classique de Paris ¹⁰. L'établissement s'enorgueillissait de son " brillant orchestre composé des principaux solistes tant appréciés du public châlonnais " ¹¹ : Oudart, violon-solo du théâtre municipal ; Goubaux, clarinettiste, soliste de l'Ecole d'Artillerie ; Fontaine, flûtiste soliste ¹² ; Humbert, hautboïste soliste de la musique municipale ; Martin fils, violoniste de la Société

⁸ *Journal de la Marne*, 4 juin 1891, p. 2.

⁹ Première mention : *Journal de la Marne*, 4-5 janvier 1902, p. 3. Les programmes étaient publiés tous les dimanches et jours de fête dans le *Journal de la Marne*.

¹⁰ *Journal de la Marne*, 28 octobre 1897, p. 2. Son curriculum-vitae est publié in *Journal de la Marne*, 1-2 février 1902, p. 3, et 8-9 février 1902, p. 4. Azémard avait été élève du châlonnais Léon Oudart (*Journal de la Marne*, 14 février 1892, p. 3) et de l'organiste de la cathédrale Joseph Jecker (*Journal de la Marne*, 5 août 1896).

¹¹ *Journal de la Marne*, 27-28 septembre 1902, p. 3.

¹² Il s'agit sans aucun doute du futur architecte André Fontaine, qui était effectivement flûtiste. On comprend alors mieux pourquoi le Directeur municipal des Travaux lui avait demandé d'abandonner la flûte s'il obtenait un poste à la Ville de Châlons : n'aurait-on pas rigolé d'un architecte municipal joueur de pipeau dans un bistrot !

² Arch. dép. Marne, 82 M 35.

³ Arch. dép. Marne, 82 M 37, lettre du Commissaire de police au maire, 5 mars 1886.

⁴ Arch. mun. Châlons, 2/2 R 56, chemise " 1892-1893, débuts ", lettre de Jean Roche au maire, novembre 1892.

⁵ Arch. dép. Marne, 82 M 35, extrait des délibérations du conseil municipal, séance du 27 octobre 1893.

⁶ Arch. dép. Marne, 82 M 35, lettre de Merfelt au maire, 11 novembre 1893.

⁷ Arch. dép. Marne, 82 M 35, extrait des délibérations du conseil municipal, séance du 29 décembre 1893.

Philharmonique ; Martin père, contrebassiste ¹³. En 1907 et 1912, les auditions symphoniques avaient toujours lieu chaque dimanche, mais ne faisaient plus l'objet de publications systématiques dans le *Journal de la Marne* ¹⁴. La grande brasserie de Tantonville offrait les mêmes prestations que le grand café de la Bourse, sous la direction de Gustave Geissinger ¹⁵. Point étrange, qui montre combien ces établissements ont dû se distinguer des autres : aucun arrêté d'autorisation de concert n'a été conservé que ce soit sur le café de la bourse ou Tantonville. Enfin, il s'agit de "grands" cafés, de "grandes" brasseries. Il y a là une emphase qui tend à démontrer une volonté de distinction.

Les quatre autres établissements avec concert symphonique sont la salle des fêtes (1911) ¹⁶, la grande brasserie et malterie française de l'Etoile (1912) ¹⁷, le café Belle-vue (1914) ¹⁸ et la brasserie alsacienne (1914) ¹⁹. A dire vrai, pour ces quatre derniers cas, nos sources ne sont que des arrêtés d'autorisation, et nous ignorons totalement s'ils ont été suivis d'effet ou non.

Ce premier type suppose l'existence d'un orchestre (réduit à sa plus simple expression cependant). Le répertoire abordé nous est bien connu par les programmes publiés dans le *Journal de la Marne* : musique légère, mondaine, essentiellement de danse (polkas, mazurkas, valse). Le nombre important de titres à caractère ou à consonance exotique est à relever. A l'époque, on appelait cette musique "répertoire des casinos et villes d'eau" ²⁰. Par ailleurs, la grande brasserie de Tantonville et le grand café de la Bourse doivent avoir bonne réputation pour publier leurs programmes dans un journal conservateur comme

le *Journal de la Marne* : ce sont visiblement des endroits recommandables et à la mode, fréquentés par un public vraisemblablement bourgeois. Les concerts symphoniques sont coûteux, puisqu'il faut appointer un orchestre. Il s'agit donc d'établissements aisés qui ont compris que la musique pouvait leur offrir une image de marque intéressante.

Il n'est pas forcément facile de distinguer les auditions symphoniques de celles appelées "concerts d'amateurs", qui semblent plus anciennes si on s'en réfère aux dates des arrêtés conservés : 1883 pour Crussaire ²¹, 1886 pour Léon Simonet ²² et 1887 pour le Café National ²³. Nous n'avons aucune donnée sur les formations qui ont pu se produire dans les deux premiers établissements. Mais nous savons que le Café National, entre 1887 et 1890, c'est à dire lorsque François-Joseph Beck le tenait, disposait d'un orchestre composé de violons, violoncelles, contrebasses, flûtes, clarinettes, 1^{er} et 2^{ème} pistons, d'un trombone et d'un baryton ²⁴.

A SUIVRE...

ERRATA : Un lecteur attentif nous fait l'amitié de nous signaler une erreur dans notre article sur la dalle de Tuibault Rupez, paru dans le n°34 de mars 2012. En effet, dans la transcription de l'inscription, il faut bien lire "VERALEMENT" et non "DERAIEMENT". Toutes nos excuses pour cette faute qui est passée entre les mailles de toutes les relectures.

¹³ *Journal de la Marne*, 27-29 septembre 1902, p 3 ; 4-5 octobre 1902, p 3 ; 11-12 octobre 1902, p 3 ; 18-19 octobre 1902, p 3.

¹⁴ *Journal de la Marne*, 20-21 avril 1907, p 3 ; 17-18 février 1912, p 3 ; 12 septembre 1912, p 3.

¹⁵ Première mention : *Journal de la Marne*, 4-5 janvier 1902, p 3. Les publications des programmes sont régulières jusqu'en mars, puis *Journal de la Marne*, 24 décembre 1902, p 3. En 1907 l'orchestre existait encore mais les programmes n'étaient plus publiés : *Journal de la Marne*, 26-27 janvier 1907, p 2 ; 28 janvier 1907, p 2 ; 30 mai 1907, p 3.

¹⁶ *Arch. mun. Châlons*, 2/1 I 43, arrêtés municipaux des 29 décembre 1911 et 8 janvier 1912.

¹⁷ *Arch. mun. Châlons*, 2/1 I 43, arrêté municipal du 23 août 1912.

¹⁸ *Arch. mun. Châlons*, 2/1 I 43, arrêté municipal du 19 mai 1914.

¹⁹ *Arch. mun. Châlons*, 2/1 I 43, arrêté municipal du 1er mai 1914.

²⁰ *Journal de la Marne*, 17-18 février 1912, p 3 ; 12 septembre 1912, p 3.

Rédaction du bulletin : Sylvain MIKUS.
Que soient remerciés pour leur aide : Michel CHOSSENOT, Francis LEROY, Nicole RIBOULOT et Dominique TRONQUOY.

²¹ *Arch. dép. Marne*, 82 M 37, arrêté préfectoral du 17 janvier 1883.

²² *Arch. dép. Marne*, 82 M 37, arrêté préfectoral du 4 mai 1886.

²³ *Arch. dép. Marne*, arrêté préfectoral du 5 août 1887.

²⁴ *Arch. dép. Marne*, 82 M 37, pétition des musiciens de l'Eden-Concert, 29 juillet 1892.